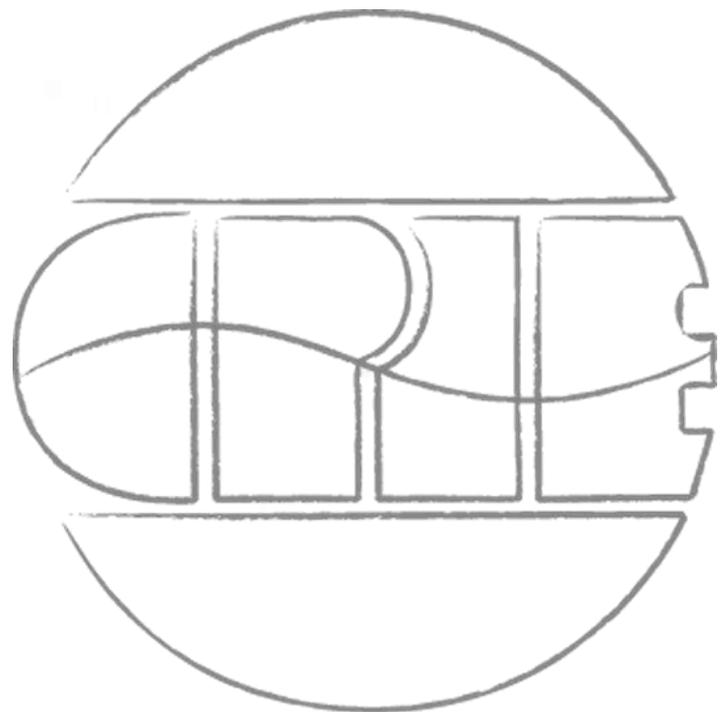




COLLINES  
NORMANDES

## SUIVI BISANNUEL DE LA LOUTRE D'EUROPE SUR LE BASSIN DE L'ORNE 2020/2021

## PROGRAMME « HAVRE DE PAIX » ET AUTRES DEMARCHES EN FAVEUR DE LA LOUTRE 2019/2022



Juin 2022



*Photo du haut bandeau : cours principal de l'Orne (©O.Hesnard)*

*Photo bord haut : épreintes (©O.Hesnard)*

*Photo bord centre : Identification d'indice (O. Hesnard – CPIE collines normandes à gauche et S Delalande – DREAL) (©M. Huet)*

*Photo bord bas : empreinte sur le Don (©O.Hesnard)*

### Rédaction de l'étude de préfiguration

Olivier Hesnard – Chargé d'études

CPIE des Collines normandes

Le Moulin - SEGRIE-FONTAINE

61100 ATHIS VAL DE ROUVRE

E-mail : [o.hesnard@cpie61.fr](mailto:o.hesnard@cpie61.fr) / Tél : 02 33 96 69 93

# 1. TABLE DES MATIERES

Introduction .....	1
Présentation de la Loutre d'Europe ( <i>Lutra lutra</i> ) .....	2
SUIVI BISANNUEL DE LA POPULATION LUTRINE DU BASSIN DE L'ORNE.....	4
1 Méthodologie .....	5
1.1 Protocole .....	5
1.2 Choix des stations .....	6
1.3 Informations collectées pour chaque station.....	6
1.4 Période des inventaires et participants .....	8
1.5 Descriptif du territoire étudié .....	9
2 Représentation cartographique des résultats de 2020 .....	10
3 Analyse des prospections pour chaque cours d'eau .....	12
3.1 L'Orne amont (des sources, au barrage de Rabodanges).....	12
3.2 La Sennevière.....	13
3.3 La Thouane.....	13
3.4 Le Don.....	13
3.5 L'Ure.....	14
3.6 La Baize (plaine d'Argentan) .....	14
3.7 L'Houay .....	15
3.8 La Cance .....	15
3.9 L'Udon.....	15
3.10 Le Guémondet.....	16
3.11 La Maire .....	16
3.12 Le ruisseau de Vloger.....	17
3.13 Ruisseau du Gué Blandin.....	17
3.14 Le Ruisseau de la Viennel.....	18
3.15 L'Orne moyenne (du barrage de Rabodanges à Grimbosc).....	18

3.16	Le Ruisseau de la Fontaine au Héron.....	19
3.17	La Baize (Haut Pays de Falaise) .....	19
3.18	La Rouvre .....	19
3.19	Bassin du Noireau.....	23
3.20	Ruisseau des Vaux .....	23
3.21	Ruisseau de Vingt Bec .....	24
3.22	Ruisseau de Traspy .....	24
3.23	L'Orne aval (de Grimbosq à l'estuaire).....	24
3.24	La Laize.....	25
3.25	L'Odon .....	25
3.26	Le Dan .....	26
4	Analyse globale des résultats .....	26
4.1	Résumé et comparaison des territoires occupés entre 2002 et 2018 .....	27
4.2	Densité de population.....	28
5	Règlementation par rapport à l'usage des pièges.....	29
PROGRAMME « HAVRE DE PAIX POUR LA LOUTRE » ET AUTRES DEMARCHES EN FAVEUR DE LA LOUTRE.....		30
6	« Havres de Paix pour la loutre » .....	31
6.1	Etat d'avancement du programme .....	31
6.2	Pièges photographiques pour les Havres de Paix.....	33
7	Formation et Communication.....	35
7.1	Journée technique, biodiversité et ouvrages d'art du CEREMA.....	35
7.2	Formation Loutre à l'intention de l'AFB.....	35
7.3	Communication et sensibilisation.....	36
7.4	Action de formation au suivi de la Loutre sur le Bassin de la Druance .....	37
7.5	Intervention dans des formations d'enseignement supérieur .....	37
8	Identification de menaces et actions en faveur de l'espèce .....	38

8.1	Mortalité par collision routière .....	38
8.2	Contrôle du franchissement sur le Guémondet.....	39
8.3	Contrôle d'ouvrages routier aménagé via des contrats Natura 2000.....	40
8.3.1	Ouvrage permettant le franchissement de la D 958 sur la Thouanne.....	40
8.3.2	Ouvrage permettant le franchissement de la D 926 sur le Rui. du Moulin à Tan, affluent de l'Ure.....	40
8.4	Conseils à l'aménagement d'ouvrages routiers.....	41
8.5	Conflits d'usages et sites « sensibles » .....	42
8.6	Cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités nautique .....	42
9	La Loutre d'Europe en Normandie.....	43
10	Conclusions .....	44
Annexes		

## 2. GLOSSAIRE, SIGLES & ABBREVIATIONS

### A

**AESN** : Agence de l'Eau Seine Normandie

**AFB** : Agence Française pour la Biodiversité

**APPB** : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

### B

**BTSA** : Brevet de Technicien Supérieur Agricole

### C

**CAMSMN** : Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel – Normandie

**CD61** : Conseil Départemental de l'Orne.

**CEREMA** : Centre d'études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement.

**CPIE** : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

### D

**DDT** : Direction Départementale des Territoires

**DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

### E

**ENS** : Espace Naturel Sensible.

### G

**GMN** : Groupe Mammalogique Normand

**GPN** : Gestion et Protection de la Nature

### O

**ONCFS** : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

**OFB** : Office Français pour la Biodiversité

### P

**PNA** : Plan National d'Action

## INTRODUCTION

Alors que l'espèce paraissait quasiment disparue de la Normandie, en 2002, une population de loutre territorialisée est découverte sur un linéaire de 67 km sur la moyenne vallée de l'Orne (Brosse, 2004). Depuis, la DREAL Normandie et l'AESN ont appuyé le CPIE des Collines normandes pour assurer le suivi bisannuel sur l'ensemble de la population du bassin.

Au cours des années, l'extension de la population a pu être observée :

- vers l'aval en 2007, (Harivel, 2008)
- vers l'amont d'Argentan en 2009, (Hesnard, 2009)
- de Sées en amont à Caen en aval en 2011,
- en 2013, les premiers cas de mortalité routière détectés sur le bassin de l'Orne, (Hesnard, 2013)
- entre 2016 et 2018, les linéaires entre Caen et la mer semble exclus pour l'espèce, la dynamique de population semble s'hétérogène selon les territoires.

Le compte-rendu qui suit a pour objectif de présenter et visionner l'état des lieux des populations lutrines sur le bassin de l'Orne au cours de l'automne 2020 et l'hiver 2021.

## PRESENTATION DE LA LOUTRE D'EUROPE (*LUTRA LUTRA*)

La Loutre d'Europe *Lutra lutra* est l'un des plus grands mustélidés d'Europe. Adulte, sa taille varie de 1 m à 1,20 m, queue comprise. Son poids moyen se situe entre 7 et 12 kg.

La fourrure est épaisse, brune, à l'exception du cou, de la poitrine et du ventre, plus clairs.

La morphologie de l'animal témoigne de son adaptation aux milieux semi-aquatiques : corps long et fuselé, grande queue effilée à base épaisse, pattes courtes et palmées, tête aplatie.

Super prédateur des milieux aquatiques, son régime alimentaire est essentiellement composé de poissons. L'animal montre de grandes facultés d'adaptation et s'attaque en priorité aux espèces les plus abondantes et les plus faciles à capturer. Par jour, elle consomme 10 à 15% de son poids (Kuhn R., 2009), soit plus ou moins 1 kg.

Espèce discrète, elle est surtout nocturne sous nos latitudes. Les femelles peuvent être accompagnées de leurs jeunes de l'année. Les mâles, pour leur part, sont solitaires à l'exception de la période du rut.

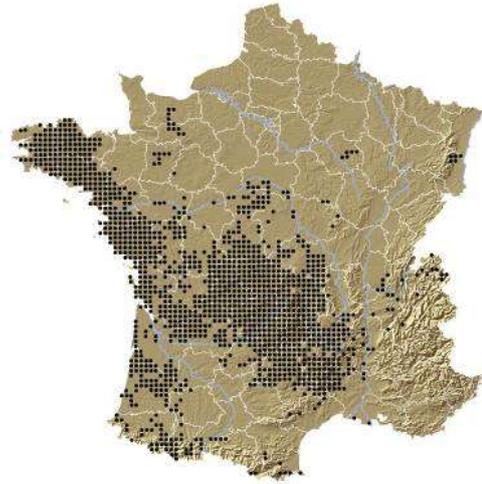
La reproduction peut se dérouler toute l'année et une femelle met bas tous les 12 à 24 mois de 1 à 3 jeunes avec une période de gestation de 2 mois. La naissance se déroule généralement à l'abri dans un terrier (catiche). A l'issue, les jeunes accompagneront leur mère 9 à 12 mois. Le taux de mortalité des jeunes reste cependant élevé (Kuhn R., 2009) et tous ne passeront pas la première année.

La maturité sexuelle est atteinte au bout de 2 ans. En milieu naturel, l'espérance de vie moyenne est d'environ 4 à 5 ans.

La combinaison de ces facteurs explique que l'espèce ait globalement très peu de descendance.

## Répartition de l'espèce en France

Présente sur l'ensemble du territoire au début du siècle dernier, la loutre a disparu de nombreuses régions. Depuis les années 80, on observe une recolonisation de certains cours d'eau, probablement liée à l'interdiction de la chasse et du piégeage (1972). Si ce phénomène, après avoir débuté dans le Massif central et la Bretagne, atteint aujourd'hui la Normandie, ces zones recolonisées ne constituent qu'une infime partie de son aire de répartition originelle.



*Répartition de la Loutre d'Europe en France en 2009 (© SFEPM et SPN-MNHN, extrait du PNA pour la Loutre)*

## SUIVI BISANNUEL DE LA POPULATION LUTRINE DU BASSIN DE L'ORNE

Campagne automne 2020 – hiver 2021

# 1 METHODOLOGIE

## 1.1 Protocole

L'occupation d'un territoire par la loutre ne peut être confirmée que par la présence d'indices : empreintes et surtout épreintes (crottes).

- Les épreintes sont généralement déposées le long du domaine vital, bien en vue sur des supports multiples (ouvrages, rochers, racines d'arbres...), afin de marquer le territoire. L'odeur de ces fèces, caractéristique, rappelle l'odeur de poisson, d'huile de lin et de miel.



[Epreinte](#)

[Au moulin de Serans](#)

Ces indices attestent de la présence au moins temporaire d'animaux.

Les périodes optimales d'observation des épreintes sont comprises entre septembre et mars, le marquage y est alors souvent soutenu et l'absence de végétation facilite la recherche.

La découverte d'empreintes est occasionnelle. Ces indices sont fragiles, ils nécessitent de bons supports de marquage. Ils exigent une certaine expérience quant à leur identification. Chaque patte de loutre présente cinq doigts (pelotes digitales). Selon les supports, les cinq coussinets apparaissent plus ou moins bien. Souvent, seuls quatre d'entre eux marquent. Les pelotes en forme de goutte d'eau sont réparties en éventail autour de la voûte plantaire. Les palmures sont rarement visibles.



[Empreintes de loutre et de ragondin à Aubusson, hiver 2018](#)

Le protocole utilisé est adapté du protocole standard de l'UICN.

## 1.2 Choix des stations

Les points de prospection ont été positionnés environ tous les 5 km. La conquête de territoire par l'espèce a parfois amené à resserrer les points pour pouvoir identifier de façon plus précise l'utilisation du territoire. Les secteurs choisis sont potentiellement favorables (ponts, barrages, moulins, lit mineur unique ...) et faciles d'accès. Au total, ce sont 115 stations qui ont été prospectées, à cela il faut ajouter des recherches hors protocoles permettant une meilleure explication de l'utilisation des territoires.

Les prospections vers l'amont des cours d'eau se sont arrêtées à la raréfaction et à l'absence d'indices.

## 1.3 Informations collectées pour chaque station

Pour chaque point, les informations de prospections ont été reportées sur un bordereau de terrain.

A chaque site correspond une ligne de ce bordereau qui comprend :

- la date de la prospection, le ou les observateurs,
- le nom du cours d'eau,
- sa largeur,
- la commune,
- le lieu-dit,



[Epreinte d'aspect glauque](#)

- les coordonnées géographiques du point.

C'est au minimum une distance de 600 m de berges qui a été parcourue sur chaque site.

Les berges prospectées sont désignées sur le relevé si aucun indice n'a été découvert. Sinon c'est l'emplacement des indices qui a été désigné :

- rive droite ou gauche,
- sens vis-à-vis du courant, amont, aval.

Viennent ensuite les résultats de la prospection :

- la présence ou l'estimation du nombre d'épreintes découvertes,
- leur position, à l'abri d'un ouvrage ou à découvert,
- l'aspect des épreintes, glaireux, goudronneux, cendreuse. Cet aspect permettra, dans une moindre mesure, d'estimer leur ancienneté. Cette information reste cependant à utiliser avec précaution. Avec le vieillissement, l'aspect de l'épreinte va évoluer. Récente, elle est humide, glaireuse puis elle prend un aspect goudronneux (durcie). Ancienne, c'est un amas d'arêtes et d'écailles de couleur cendreuse (fragile),
- la présence ou non d'empreinte,
- le contenu, pour distinguer la présence de restes de poissons, d'écrevisses, d'amphibiens, de poils ou de plumes. Certains restes de poissons identifiables ont permis d'aller plus loin dans l'analyse du régime alimentaire.



[Epreinte d'aspect goudronneux](#)



[Epreinte d'aspect cendreuse](#)

En cas d'absence d'indices au bout des 600 m, le site est considéré comme négatif.

## 1.4 Période des inventaires et participants

En raison de la capacité de déplacement des individus et afin d'obtenir une vision des territoires à une période donnée les prospections ont été regroupées autant que possible. Elles se sont déroulées entre la fin novembre 2020 (le 31) et début février (le 1).



[O.Houdayer \(Technicien de rivière – Flers-agglo\)](#), [Hellequin Léo \(stagiaire – Flers-agglo\)](#), [Anaïs Duval \(stagiaire CPIE\) sur les bords du Noireau](#)

Les prospections se sont déroulées dans des conditions météorologiques et des niveaux d'eau variés :

Entre le 31 novembre et le 9 décembre : les niveaux d'eau dans les rivières étaient particulièrement bas.

Le 10 et 11 décembre des précipitations importantes sont venues alimenter les cours d'eau dont les niveaux sont montés de manière significative jusqu'à atteindre des niveaux de crues. Mi-Janvier (le 13), suite à la décrues, les marquages se situent en retrait des berges.

Au cours des dernières semaines de prospection (mi-janvier, début février), les niveaux vont fluctuer entre baisse et montée (21/01 montée des niveaux, 25/01 retour à la normal, 27/01 niveau haut, 1 février, maintien des niveaux haut suite aux précipitations du 29 et 30 janvier).

L'étude a été coordonnée par O. Hesnard et 14 personnes sont venues accompagner ces prospections de terrain :

1. LB : Loren Bidard (bénévole, CPIE collines normandes),
2. RB : Romain Bazoge (bénévole, CPIE collines normandes),
3. AD : Anaïs Duval (stagiaire 3ème, CPIE collines normandes),
4. SD : Stéphane Delalande (DREAL Normandie)
5. TD : Thomas Delaunay (stagiaire 3ème, CPIE collines normandes),
6. NG : Nicolas Girard (bénévole, CPIE collines normandes),
7. PG : Pierre Girard (bénévole, CPIE collines normandes),

8. LH : Léo Hellequin (stagiaire, Flers-agglo),
9. MH : Marion Hayot (bénévole, GMN),
10. MH : Isabelle Marie Huet (chargée de mission Natura 2000, bureau de la biodiversité et des espaces naturels, DREAL Normandie)
11. OH : Olivier Houdayer (technicien rivière du Noireau, Flers-agglo),
12. BP : Benoît Pelé (responsable services environnement, Flers-agglo),
13. CP : Christophe Pérelle (photographe),
14. CR : Camille Roullier (Technicien de rivière, communauté de communes des sources de l'Orne).

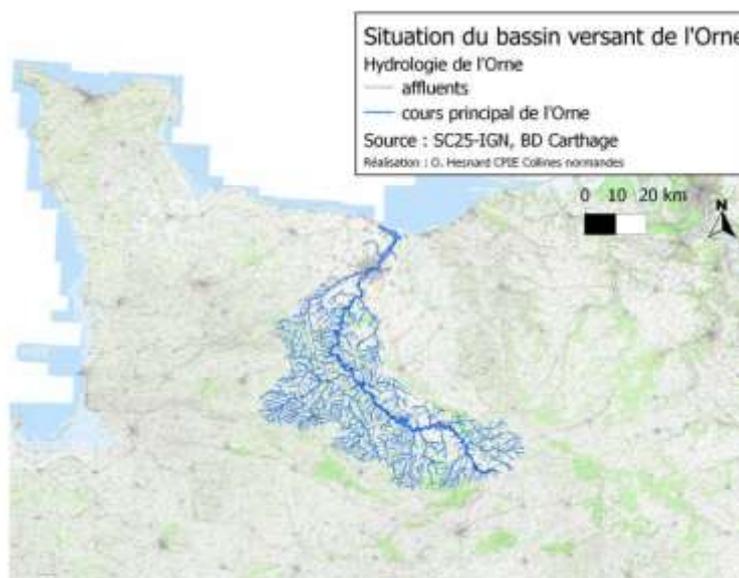
## 1.5 Descriptif du territoire étudié

Le bassin versant de l'Orne s'étend sur 2 932 km<sup>2</sup>.

Le cours principal coule sur une longueur de 170 km. Les sources se situent sur la commune d'Aunou-sur-Orne près de Sées. Puis l'Orne s'écoule vers le nord-ouest, pour déboucher dans la Manche à Ouistreham.

Les affluents rive gauche de l'aval vers l'amont sont : la Sennevière, la Thouane, la Baize (plaine d'Argentan), la Cance, l'Udon, la Maire, la Rouvre, le Noireau, l'Odon.

Les affluents principaux rive droite sont : le Don, l'Ure, l'Houay, la Baize (haut pays de Falaise) et la Laize.



## 2 REPRESENTATION CARTOGRAPHIQUE DES RESULTATS DE 2020

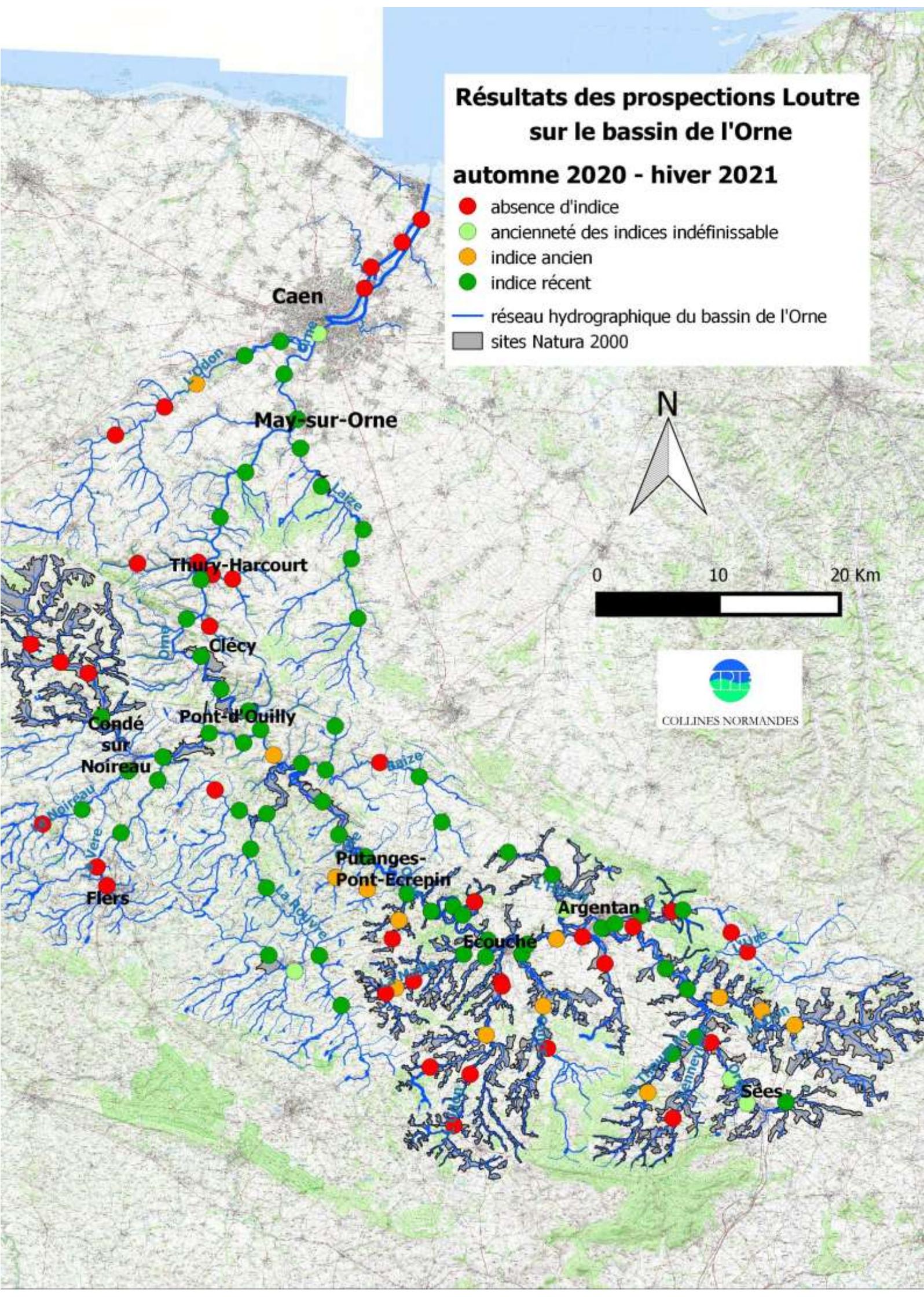
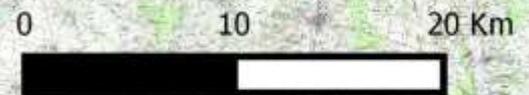
Les stations prospectées au cours de l'étude sont représentées par des points. Leurs couleurs varient en fonction de l'ancienneté des indices découverts :

- Les résultats positifs : présentant des indices frais (glaires et empreintes), à récents (épreintes d'aspect goudronneux) sont en **vert**.
- Les épreintes anciennes (arêtes, écailles) sont symbolisées en **orange**.
- L'absence d'indices est représentée en **rouge**.
- L'information liée à l'ancienneté des épreintes est à utiliser avec réserve. Les épreintes positionnées à l'abri des intempéries (sous des ouvrages...), peuvent prendre un aspect goudronneux et rester ainsi, en l'état, pendant plusieurs mois. La distinction entre l'aspect goudronneux et des restes (arêtes, écailles) peut être relative. Pour l'ensemble des cas, où l'ancienneté est mal définie (épreinte sous abri), la couleur du point est **vert clair**.

# Résultats des prospections Loure sur le bassin de l'Orne

automne 2020 - hiver 2021

- absence d'indice
- ancienneté des indices indéfinissable
- indice ancien
- indice récent
- réseau hydrographique du bassin de l'Orne
- sites Natura 2000



## 3 ANALYSE DES PROSPECTIONS POUR CHAQUE COURS D'EAU

Résultats des prospections annexe I.

### 3.1 L'Orne amont (des sources, au barrage de Rabodanges)

16 stations ont été positionnées le long du cours principal de l'Orne amont.

L'occupation par l'espèce est estimée à 50 km, sur un linéaire total d'environ 100 km.

La fréquentation du cours principal est comparable aux années passées 2011, 2014, 2018.

Les indices observés en amont de Sées démontraient une fréquentation récente au moment du passage.

En aval de Sée, les indices, placés sous abri, n'ont pu être datés et sont inexistant au niveau de la confluence avec la Senevière.

A Argentan un indice frais est observé au plan d'eau des Noë (centre-ville). Il est associé à la fréquentation de l'Ure.

En amont et en aval d'Argentan l'espèce semble absente sur le cours principal.

Autour d'Ecouché et jusqu'à Rabodanges des indices sont observés sur le cours principal mais l'occupations des affluents (Cance, Udon, Maire...) qui l'alimente est moindre.



*Station en amont de Sées (sous le pont de l'A28) epreinte récente (encore humide)*



*Marquage observé au trop plein du plan d'eau des Noë centre-ville d'Argentan*

### 3.2 La Sennevière

Deux stations de recherche ont été prospectées : à la confluence avec le cours principal et 8 km en amont. L'espèce en semble absente, aucun indice n'a été détecté.



[La Sennevière à Belfonds](#)

### 3.3 La Thouane

Trois stations de recherche ont été positionnées le long de la Thouane : au niveau de l'A88, de la D958 et des étangs de Blanchelande. La station de la D958 présente un ouvrage routier équipé d'une banquette pour faciliter la circulation de la loutre. Rien ne démontre son usage.



[Banquette aménagée au niveau de la D958](#)

Les étangs de Blanche lande de par leur attractivité trophique pour la loutre en font un lieu de choix pour détecter sa présence.

Toutes les stations présentaient des indices récents à anciens soit un linéaire de 9 km. Cela conforte la régularité de la fréquentation de cet affluent par l'espèce depuis 2016.

### 3.4 Le Don

Trois stations ont été prospectées sur le Don entre la confluence et Marmouillé. Trois indices anciens y ont été observé ainsi que des empreintes sous un pont.



Après sa première détection sur cet affluent en 2016, la fréquentation du cours d'eau est toujours aussi compliquée à estimer en raison de l'ancienneté des indices. On persiste à considérer que l'espèce fréquente le Don sur 9 km.

### 3.5 L'Ure

Six stations ont été positionnées sur le bassin de l'Ure.

Une surveillance particulière a été réalisée au niveau du plan d'eau du Moulin à Tan où une mortalité routière a été constatée en 2013 (D926 Argentan/L'Aigle). Aucun indice n'y a été détecté.

Sur le cours principal, où cinq stations étaient positionnées, des indices récents ont été observés sur les trois stations aval. (Jusqu'à Silly-en-Gouffern) soit un linéaire de 7 km. Au-delà, aucun indice n'a été trouvé.



[Poste de marquage à Silly-en-Gouffern.](#)

### 3.6 La Baize (plaine d'Argentan)

Deux stations ont été positionnées sur le cours de la Baize, aucune ne présentait d'indice.

Au regard des résultats cumulés depuis 2002, ce cours d'eau semble sans grand intérêt pour l'espèce. L'intérêt trophique de ce bassin, le plan d'eau de Vrigny, paraît inaccessible en raison d'obstacle infranchissable (routes).



[Route infranchissable sur le bassin de la Baize](#)

### 3.7 L'Houay

Trois stations ont été prospectées sur l'Houay, une en aval de la pisciculture d'Occagnes et deux en amont. Toutes les stations présentaient des indices. En aval, des épreintes goudronneuses, à ancienneté, ont été trouvées placées sous un pont. Leur ancienneté n'a pu être définie. Aux abords de la pisciculture elles étaient goudronneuses. En amont, à Ri, sous le pont de l'A88, des épreintes encore humides, justifiant de leur caractère récent, ont été trouvées. Situé très en amont sur le bassin de cet affluent, au niveau de plan d'eau, le linéaire occupé est estimé à 10 km.



[Emplacement des marquages sous l'A88](#)

### 3.8 La Cance

Trois stations ont été prospectées sur le bassin de la Cance. Un indice récent a été découvert aux abords de la confluence, un indice ancien au niveau du moulin d'Avoines, soit sur un linéaire de 6 km. Pour comparaison, en 2011 ce cours d'eau était fréquenté sur un linéaire de 12 km.



[Station de marquage en aval de la Cance](#)

### 3.9 L'Udon

Six stations ont été prospectées sur le bassin de l'Udon. Seule la deuxième station située en aval, à Vieux-Pont, présentait de vieilles épreintes sous un pont.



[Vieille épreinte sous le pont de Vieux-Pont](#)

Plus en aval les recherches effectuées à proximité de la pisciculture n'ont rien donné, preuve d'une fréquentation ancienne et irrégulière sur l'affluent. Pour comparaison, en 2011 le cours d'eau était occupé sur un linéaire de 22 km.

### 3.10 Le Guémondet

Le suivi de l'espèce sur ce cours d'eau a été mis en place en 2013 suite à l'accident mortel d'une loutre au cours du chantier de la mise en 2X2 de la D924. L'ouvrage routier mis en place sur le site avait alors été aménagé pour faciliter le franchissement de l'espèce. Un piège photographique a été censé en contrôler l'usage. Suite à des crues en 2021, ce dernier n'est plus fonctionnel.



[Ouvrage en dalot avec le piège photographique](#)

La présence d'indices est régulièrement observée sur le site. A l'occasion de ce suivi des épreintes récentes y ont été détectées. La prospection du cours d'eau s'est poursuivie sur l'amont, mais aucun indice complémentaire n'a été trouvé.

Sur le Guémondet, on estime à 1 km le linéaire de cours d'eau fréquenté.

### 3.11 La Maire

Quatre stations ont fait l'objet de recherches sur la Maire. La station localisée tout en aval présentait un indice récent, puis plus en amont en limite de Montreuil en Houlme et Lougé/Maire un indice ancien. Entre eux deux et en amont rien ! On a estimé l'occupation à 2,5 km, pour comparaison, entre 2008 et 2011 une dizaine de km était utilisés.



[Poste de marquage à Lougé/Maire](#)

### 3.12 Le ruisseau de Vloger

Une seule station est suivie sur ce ruisseau. Elle est localisée à 500 m de la confluence avec l'Orne. Aucun indice n'y a été constaté au cours de ce suivi.



[Station sur le Rui. du Vloger](#)

### 3.13 Ruisseau du Gué Blandin

Deux stations ont été posées sur Le Gué Blandin. Seule la station aval présentait des indices anciens, soit un linéaire de 2,5 km.

Au cours du suivi, la restauration d'un ouvrage routier a été constaté (D781 sur la commune de St Malo). Les enrochements renforçant cet ouvrage sous dimensionné en période de crue facilite l'accès des animaux à la route. Le Conseil départemental en a été informé et suggère la mise en place d'une grille de protection interdisant le passage par la route.



[A gauche ouvrage en 2016, à droite suite à un enrochement 2020](#)

### 3.14 Le Ruisseau de la Viennel

Une station a fait l'objet de recherche et un indice ancien y a été découvert. On estime à 2 km le linéaire utilisé.



[Epreinte sur la Viennel](#)

### 3.15 L'Orne moyenne (du barrage de Rabodanges à Grimbois)

Douze stations ont été positionnées sur ce tronçon. Des indices de présence ont été constatés sur douze d'entre elles.

Le tronçon Pont-d'Ouille-Clécy qui habituellement paraît moins fréquenté par l'espèce c'est avéré utilisé sur son ensemble en raison de la faible fréquentation nautique lié au confinement.



[Cours principal de l'Orne à Pont-d'Ouille au barrage de la Courbe](#)

La station sans indice se situe au niveau de la boucle du Hom en aval de Thury-Harcourt où de nombreuses travaux visant à améliorer la mobilité sur les cours d'eau étaient encore en cours : arasement de barrage aménagement de confluence (Ruisseau du Vingt-Bec), destruction d'une centrale hydroélectrique...

On estime à 50 km le linéaire de cours d'eau utilisé sur l'Orne moyenne.

La fréquentation des affluents sur ce tronçon est inégale avec de forte progression sur certains.



[Panneau explicatif des travaux réalisés](#)

### 3.16 Le Ruisseau de la Fontaine au Héron

Une station a été contrôlée et présentait un indice ancien justifiant de la présence de l'espèce sur un linéaire de 3 km.

### 3.17 La Baize (Haut Pays de Falaise)

Cinq stations de recherches ont été positionnées sur le bassin de la Baize sur le cours principal et sur le ruisseau du val d'Anis. Toutes les stations étaient positives à l'exception d'une sur le cours principal. La Baize est occupée sur un linéaire de 15 km et l'un de ses affluents sur 4 km...



[Poste de marquage au pont de Baize sur la commune de Cordey](#)

### 3.18 La Rouvre

Neuf points de recherche ont été positionnés sur le bassin de la Rouvre :

- cinq sur le cours principal,
- quatre sur les affluents : le Lembron (2) et le Val de Breuil (2).

Toutes ont été positives à l'exception d'une en amont sur le Lembron.

Sur le Val de Breuil, de récentes épreintes (encore humide) ont été trouvées sous un pont. La fréquentation de l'affluent et du marais de Briouze semble très irrégulier au vu des résultats de suivis au piège photographiques (J. Launay – CPIE collines normandes).

Sur le cours principal de la Rouvre, des indices sont observés jusqu'à Faverolles. L'espèce semble privilégiée le cours principal.



[Station de Faverolles, pont avec banquette de sédiments](#)

Le linéaire de cours principal fréquenté par l'espèce est estimé à 32 km, à cela s'ajoute 6 km linéaire sur le Val de Breuil et 2 km linéaire sur le Lembron.

Suivi de la Loutre au niveau de l'Espace Naturel Sensible « Roches d'Oètre et des gorges de la Rouvre » 2019-2020

Depuis 2010, dans le cadre des suivis de l'Espace Naturel Sensible de l'Orne, dont le CPIE a la charge, la Rouvre fait l'objet d'un suivi journalier localisé à la Maison de la Rivière et du Paysage.

Initialement basé sur l'observation des indices (épreintes, empreintes), il a été complété par l'utilisation d'un piège photographique depuis 2012.

## Résultats

	Suivi du passage de Loutres sur la Rouvre à la maison de la rivière et du paysage												nombre de passages de loutres par an												
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre													
Nombre de passages observés à Bréel en 2010	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2						
Nombre de passages observés à Bréel en 2011	1	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	1	0	1	3	0	0	0	0	10		
Nombre de passages observés à Bréel en 2012	2	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	1	2	0	0	1	0	1	2	2	2	17	
Nombre de passages observés à Bréel en 2013	1	2	2	2	1	1	1	4	2	0	1	2	1	0	1	2	5	3	1	1	2	1	3	1	40
Nombre de passages observés à Bréel en 2014	2	1	0	1	2	1	1	1	0	1	0	3	2	4	0	1	3	2	1	3	2	1	0	3	35
Nombre de passages observés à Bréel en 2015	4	3	3	3	6	2	1	0	1	1	0	4	4	2	2	1	2	3	3	4	2	2	1	1	55
Nombre de passages observés à Bréel en 2016	1	1	3	1	3	2	2	0	0	1	0	0	4	5	3	3	2	4	3	2	3	1	1	2	47
Nombre de passages observés à Bréel en 2017	2	1	1	2	2	4	3	1	3	2	5	0	2	6	2	1	1	3	1	6	4	3	2	2	59
Nombre de passages observés à Bréel en 2018	2	2	1	0	2	3	1	1	2	2	0	0	0	1	1	3	1	2	1	2	2	1	1	1	32
Nombre de passages observés à Bréel en 2019	2	1	1	1	2	0	1	2	2	4	3	1	0	6	2	5	5	6	7	0	1	3	3	5	63
Nombre de passages observés à Bréel en 2020	0	1	0	0	3	0	1	0	1	1	3	0	5	8	3	2	3	4	1	2	0	3	4	2	47

Tableau des résultats cumulés depuis 2010

	passage d'individus au cours de la période semi mensuel
	période où deux individus sont apparus sur une vidéo

### Limites du protocole

Il est évident que certains déplacements sont sous-estimés.

L'animal ne marque pas systématiquement lors de ses passages, par ailleurs il ne passe pas systématiquement devant l'appareil ou ce dernier peut ne pas se déclencher.



Emplacement et contrôle du piège photographique

année	2019	%	2020	%
nombre de passage détecté par				
par observation d'indices	32	50,79	18	38,30
par pièges photographiques	21	33,33	15	31,91
par les deux méthodes	10	15,87	14	29,79
Total du nombre de passages détectés	63	100	47	100

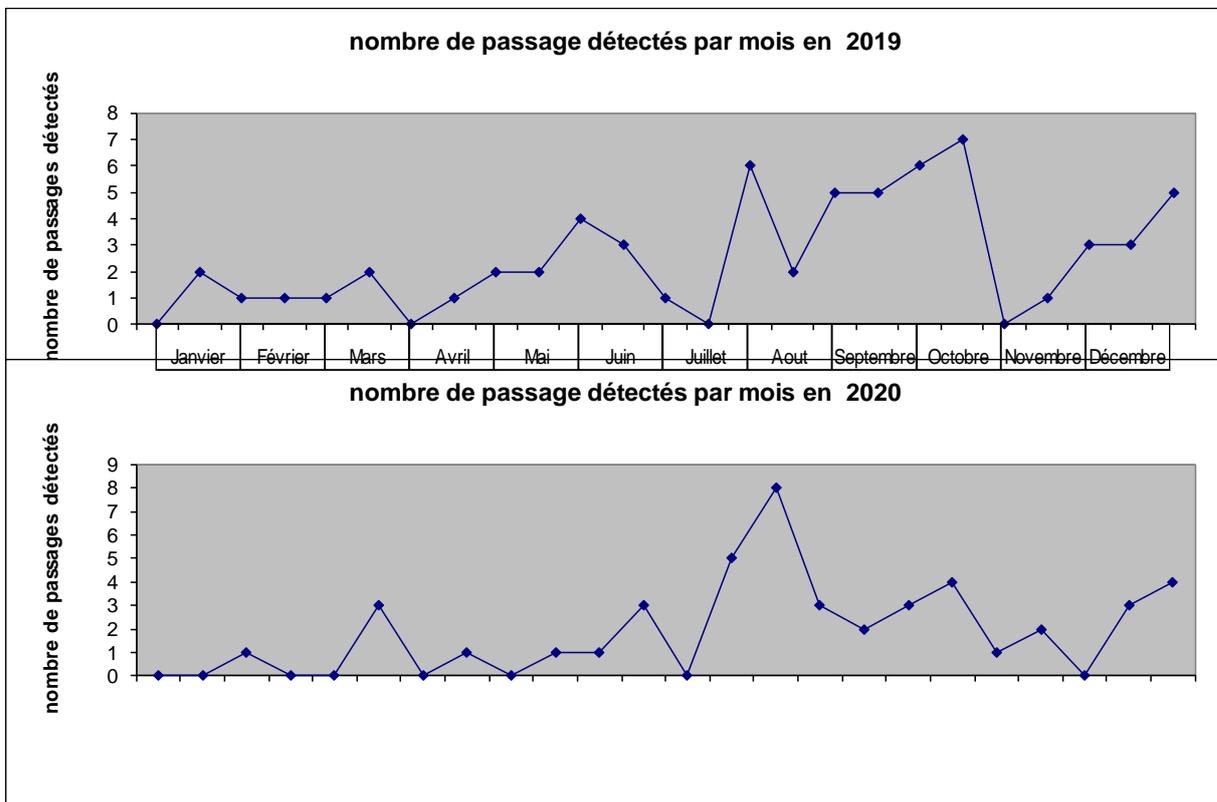
Mode de détection des passages sur le site

Au vu des résultats obtenus par les différents modes de détection on considère que ces derniers sont complémentaires.

Au cours des années 2019-2020, le piégeage photographique a permis de détecter un peu plus de 30% de passages.

En 2019, 52 vidéos de loutre ont été enregistrées et 35 en 2020. Certaines ont été diffusées sur les réseaux sociaux afin de communiquer auprès du public

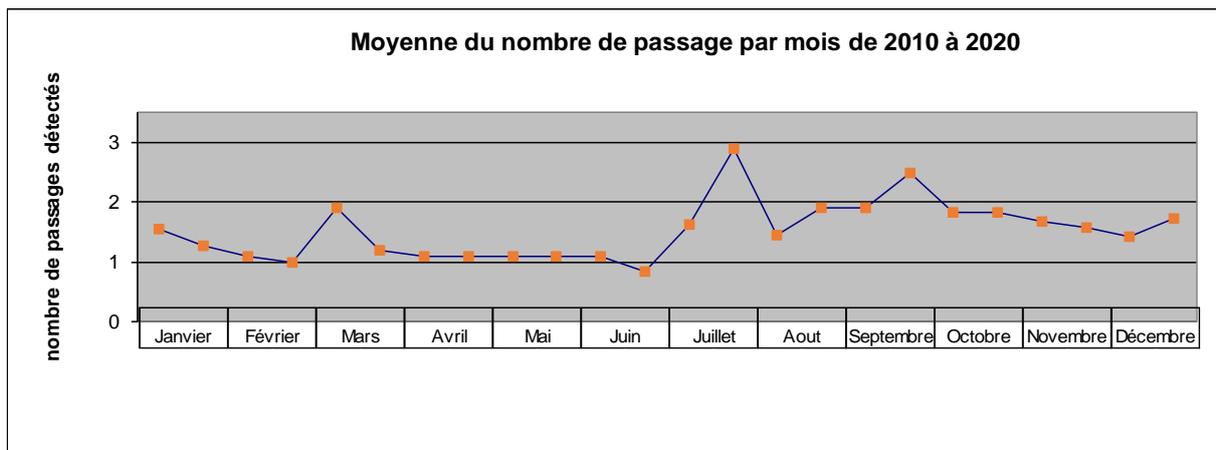
Sur l'ensemble de ces films, une vidéo en janvier 2019 montre la présence simultanée de deux individus, une mère accompagnée de son jeune. Ils avaient aussi été observé en Sept. et Nov. 2018.



Un pic est constaté en Septembre Octobre 2019 il est associé à l'émancipation du jeune

En juillet 2020 le pic de fréquentation observé correspond à une femelle suitée par un mâle observé en rut en septembre.

Le cumul de ces données et la moyenne du nombre de passages détectés par mois de 2013 à 2022 a permis de construire une courbe mettant en évidence une fréquentation irrégulière au cours de l'année avec des pics et des périodes de sous affluence.



En 2019, le nombre de passage observé sur l'ENS, 63, correspond à l'effectif le plus important constaté depuis la mise en place du suivi. Si en 2020 l'effectif baisse il reste conséquent avec 47 passages identifiés

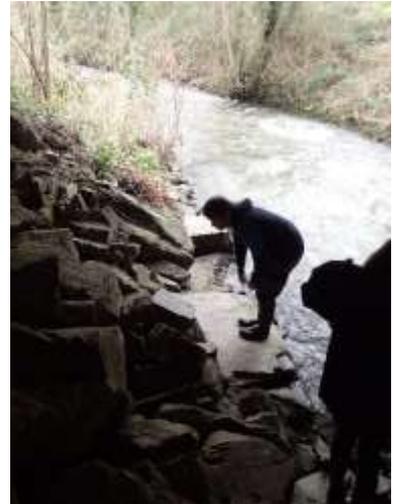
Depuis quelques années on tente de prendre en compte le sens de déplacement des individus sur les vidéos pour l'instant rien ne se dégage clairement.

sens de déplacement \ année	2019	%	2020	%
vers l'amont	32	50,79	18	38,30
vers l'aval	21	33,33	15	31,91
indéfini	10	15,87	14	29,79
Total du nombre de passages détectés	63	100	47	100

### 3.19 Bassin du Noireau

Douze stations ont fait l'objet de recherche sur le bassin du Noireau. Les stations et les observations se répartissent de la façon suivante :

- sur le Noireau, six stations sont positionnées sur le cours principal : 3 stations aval présentaient des indices récents jusqu'à Caligny soit un linéaire de 19 km,
- quatre stations sur la Vère : seul les deux stations aval présentaient des indices récents soit un linéaire de 8,5 km.
- quatre stations sur la Druance : l'espèce n'a été détectée qu'en aval à Pontécoulant.



[Poste de marquage en amont de Condé-sur-noireau](#)

Le linéaire de cours d'eau fréquenté par la Loutre sur ce bassin est estimé à 30 km.

### 3.20 Ruisseau des Vaux

Suivi depuis 2014, la fréquentation de ce cours d'eau est variable, la station a été placée au niveau de deux étangs de pêche situés à 1 km en amont de la confluence avec l'Orne (l'étang du Grand Bleu).

Lors du suivi de 2020-2021 aucun indice n'y a été relevé.



[Plan d'eau de la pêcherie « l'étang du Grand Bleu »](#)

### 3.21 Ruisseau de Vingt Bec

Depuis le début de son suivi en 2014 l'espèce y était détectée systématiquement. En 2021, une station a fait l'objet de recherche, cette année fera exception avec l'absence d'indice. Cela a été associé aux travaux en cours au niveau de la confluence avec l'Orne



[Ouvrage en travaux à la confluence](#)

### 3.22 Ruisseau de Traspy

Deux stations ont fait l'objet de recherche, une au niveau du plan d'eau de Thurry, l'autre plus en amont à 3 km de la confluence. Aucune n'a présentés d'indice.



[Le Traspy à 3 km de la confluence](#)

### 3.23 L'Orne aval (de Grimbosq à l'estuaire)

Sept stations ont été visitées sur la basse Vallée de l'Orne entre Mutrécy et l'estuaire.

En matière de milieux et de fréquentation par la loutre, ce secteur peut être subdivisé en deux :

- Le tronçon en amont de Caen jusqu'à Grimbosq incluant les confluences de la Laize et de l'Odon. Sur ce linéaire, quatre stations de recherche ont été disposées.



[Cour principal de l'Orne à Grimbosq](#)

- En aval de Caen jusqu'à l'estuaire, avec des stations principalement positionnées sur le canal.

Seules les quatre stations localisées en amont se sont avérées positives, ce qui représente un linéaire de 17 km.



[Canal Caen - la mer](#)

### 3.24 La Laize

Le bassin de la Laize fait l'objet de cinq points de recherche. Des épreintes ont été retrouvées sur l'ensemble des stations, soit un linéaire de 20 km fréquenté par la Loutre.



[Poste de marquage sur la station de recherche la plus en amont](#)

### 3.25 L'Odon

Cinq stations ont été positionnées sur le cours principal de l'Odon. :

- Les deux stations en aval présentaient des épreintes récentes,
- la troisième des indices anciens
- les deux stations plus en amont étaient négative.

Si l'on considère l'ensemble des données, le linéaire représente 10 km de cours d'eau.



[Ancienne épreinte à Tourville sur Odon](#)

### 3.26 Le Dan

Souvent associé aux stations placées sur le canal de l'Orne, la station de recherche sur le Dan est positionnée à la confluence. Elle ne présentait aucun indice. Si le cours d'eau en amont pourrait présenter un certain intérêt pour la Loutre, la fragmentation liée au réseau routier et l'urbanisation en rendent l'accès compliqué, voire impossible.

## 4 ANALYSE GLOBALE DES RESULTATS

L'analyse de l'évolution des linéaires exploités par l'espèce, qui sert d'indicateur au cours des suivis, doit être menée avec précaution. L'évaluation des linéaires exploités par l'espèce est parfois difficile en raison du fractionnement des territoires. Comment comptabiliser les linéaires présentant des stations négatives intercalées entre des stations positives ?

La présence des indices peut être ponctuelle et l'espèce notée absente alors que sa présence est sporadique. Il est donc nécessaire de relativiser les sites négatifs.

La présence d'indices sur un linéaire de cours d'eau ne doit pas être vue comme un élément statique. La grande mobilité de l'espèce, la dynamique et l'étendue des territoires autorisent rapidement toute fréquentation ou abandon.

En outre, le mode de prospection actuel repose sur la recherche d'indices (épreintes ou empreintes) et non sur l'observation directe d'animaux. On ne peut conclure à l'absence totale d'individus sous prétexte qu'aucun indice n'a été observé sur certaines stations. En effet, la quantité des marquages diminue considérablement, voire s'annule, dans les secteurs de basse densité de population (Simmonet F. & Le Champion T., 2009).

## 4.1 Résumé et comparaison des territoires occupés entre 2002 et 2018

Cours d'eau	cours principal dans sa globalité														Orne										Total			
	Orne	La Sennevière	La Thouanne	Le Don	L'Ure	La Baize	L'Houay	La Cance	L'Udon	Rui Guémondet	La Maire	Le Gué Blondin	Orne	Ruisseau de la Vennel	Rui de la Fontaine	La Baize	Le Rouvre aux Hérons	Le Noreau	Rui des Vaux	Rui de Trappay	Rui de Vingt Bec	Orne	La Larze	L'Odou	Total			
linéaire occupé en 2002	53	0?	0?	0?	0?	0?	0	0	0	0	0?	1																
linéaire occupé en 2004	27												11													38		
linéaire occupé en 2006	32	0?	0?	0?	0?	0?	0	0	0	0	0	1			?	0	0							0?	0?	33		
linéaire occupé en 2008	100	0?	0?	0?	0?	0?	0	7	0	?	8	1			?	22	0								0?	0?	138	
linéaire occupé en 2011	136	49	0	0	0	8	0	8	12	22	?	11	3	74	?	0	3	0	10						13	18	3	234
linéaire occupé en 2014	101	54	0	0	0	6	2	5,5	5	3		11	3	40	0	0	3	0	17	0	0	5	7	0	12	174		
linéaire occupé en 2016	76	20	0	1	9	5	2	2	6	9	1	0	0	51	0	0	0	30	20	1	3	5	5	7	16	193		
linéaire occupé en 2018	109	47	0	8,5	9	8	2	5,5	6	9	1	2,5	2,5	45	0	3	13	19	37	0	3	5	17	15	15	273		
linéaire occupé en 2020-21	117	50	0	9	9	7	0	10	6	0	1	2,5	2,5	50	2	3	15	40	30	0	0	0	17	20	10	284		

**NB** : Les chiffres inscrits dans le tableau correspondent à des linéaires de berges exprimés en kilomètres.

Pour chaque année, le résultat indiqué dans l'onglet « cours principal dans sa globalité » est égal à la somme des chiffres inscrits dans les 3 onglets « Orne ».

Le résultat final, mentionné dans l'onglet jaune « Total », correspond au linéaire total fréquenté par la Loutre sur le bassin de l'Orne.

Entre 2018 et 2020 le linéaire occupé par la Loutre sur le bassin de l'Orne reste constant.

L'évolution de la population est géographiquement inégale.

En amont d'Argentan sur le cours principal de l'Orne, la population semble stable par rapport à 2018, il en est de même pour la fréquentation des affluents :

- Absence sur la Sennevière
- Fréquentation ponctuelle sur le Don,
- Présence régulière sur la Thouanne et l'Ure

Entre Argentan et Rabodanges le cours principal entre Ecouché et Argentan et les affluents : la Maire, l'Udon et la Cance n'ont pas retrouvé la dynamique passée et observée en

2011. Pour rappel l'accroissement de la population sur ces secteurs avait été cassée fin 2013 suite à la mortalité routière d'individus aux alentours de Silly en Goufern et d'Ecouché.

Seul l'Houay fait aujourd'hui office d'exception avec la présence d'individu(s) très en amont sur sa tête de bassin.

La situation sur la Baize reste elle très constante avec une fréquentation très localisée (confluence).

La moyenne vallée de l'Orne entre Rabodanges et Clécy et les affluents (la Baize, la Rouvre et le Noireau) sont des secteurs où la dynamique constatée en 2018 se maintient. Encouragée même par les confinements réduisant la fréquentation nautique sur le cours principal.

Sur la basse vallée de l'Orne et les affluents (l'Odon et la Laize) l'occupation reste stable en comparaison à 2018.

En aval de Caen (Canal, l'Orne et le Dan), l'espèce paraît toujours absente et son installation pérenne paraît compliquée.

## 4.2 Densité de population

Les effectifs de la population sont très difficiles à estimer. Il n'existe pas de méthode simple de dénombrement. Les méthodes par analyse génétique sont complexes et coûteuses. La densité des épreintes ne peut être utilisée car il n'y a pas de corrélation avec le nombre d'individus.

Si l'on considère la taille moyenne des territoires sur les cours d'eau, de 20 à 40 km pour un mâle et de 5 à 15 km pour une femelle (Brosse X., 2002), la zone d'étude occupée par l'espèce (284 km) est susceptible d'accueillir :

- au minimum : 7 mâles et 18 femelles soit 25 adultes
- au maximum : 14 mâles et 54 femelles soit 68 adultes.

Au vu des linéaires utilisés en 2020, les effectifs de population sont constants et similaires à ceux estimés en 2018.

De façon générale, la Loutre est une espèce dont les densités de population sont faibles et les domaines vitaux de grande étendue. Ces caractéristiques expliquent la vulnérabilité de l'espèce.

## 5 REGLEMENTATION PAR RAPPORT A L'USAGE DES PIEGES

Dans le cadre de la réglementation de l'usage des pièges tuant de catégorie 2 et 5 interdit le long des cours d'eau où la présence de la Loutre ou du Castor est avérée. Les DDTM de l'Orne et du Calvados ont intégrées l'ensemble du bassin de l'Orne. En raison de la mobilité de la Loutre celui-ci est potentiellement utilisable par l'espèce sur son ensemble.

## **PROGRAMME « HAVRES DE PAIX POUR LA LOUTRE » ET AUTRES DEMARCHES EN FAVEUR DE LA LOUTRE**

## 6 « HAVRES DE PAIX POUR LA LOUTRE »

### 6.1 Etat d'avancement du programme

Depuis 2013, le CPIE des Collines normandes (dans l'Orne et la Manche) et le Groupe Mammalogique Normand (dans le Calvados) promeuvent la création des « **Havre de Paix pour la loutre** ». Cette action, inscrite au PNA et portée au niveau national par la SFPEM, a pour objectif d'impliquer et de sensibiliser les propriétaires de bordures de cours d'eau qui s'engagent par l'intermédiaire d'une convention à créer un réseau d'espaces naturels « accueillants » pour la loutre.

Entre 2013 et 2019, 31 « **Havres de Paix** » avait été contractualisé en Normandie.

Depuis 2020, peu de conventionnement ont été effectué avec seulement 4 nouveaux signataires (1 pour le GMN et 3 pour le CPIE).

Il n'y a pas eu de retour de la majorité des signataires antérieurs à 2019.

Un site a été vendu et malgré la prise de contact avec le nouveau propriétaire (mail et vis-à-vis) la convention n'a pas été renouvelée.

Un contact établi avec un habitant de bords de Rouvre n'a pas abouti. Les raisons de ce refus sont liées aux pratiques de ce dernier (entre autre dépôt de tonte de gazon en bords de rivière). L'échange a au mieux permis de communiquer sur l'APPB existant sur la Rouvre.

L'objectif de la démarche des « Havres de Paix » s'avère au final compliquée à pérenniser. Face à ce constat du CPIE et du GMN et après concertation auprès du Groupe Loutre Normandie la démarche prospective sera à partir de 2022 principalement orientée vers les collectivités propriétaire de berges qui voit en la présence de l'espèce sur leur territoire une opportunité de communication.

Parmi les nouveaux sites inscrits entre 2019 et 2022, deux ont été signés par des privés :

- l'un est situé à Mortrée le long de la Thouanne à proximité d'un ouvrage routier aménagé sur la D 958.
- Le second, situé au Moulin de Fontenay-sur-Orne, a souhaité disposer de l'appareil financé par l'AESN dans le cadre des Havres de Paix.
- Le troisième a été signé par la collectivité d'Argentan, alors même que les aménagements réalisés le long de l'Orne il y a quelques années ont été faits sans tenir compte des préconisations apportées pour la loutre par le CPIE. Néanmoins, au regard de l'engagement de cette collectivité en faveur de la biodiversité, il nous a paru important de maintenir un contact de promiscuité avec les différents services : biodiversité (H Lelièvre) espace vert (A. Prodhomme)...

## 6.2 Pièges photographiques pour les Havres de Paix

Les pièges photographiques sont un biais permettant de créer un contact entre le signataire de la convention des Havres de Paix et la structure locale partenaire de la SFPEM.

Si les signataires sont généralement curieux de voir l'animal en vidéo sur leur propriété, la mise en place du piège photographique nécessite de l'assiduité et un minimum d'expérience.

C'est donc une bonne manière de mesurer leur investissement et cela implique qu'il bénéficie de l'expérience du CPIE.

Le propriétaire du Moulin-de-Fontenay-sur-Orne a obtenu, grâce à l'appareil financé par l'AESN dans le cadre des Havres de Paix, neuf vidéos de Loutre dont une mère et ses deux loutrons.

Cette vidéo partagée sur les réseaux sociaux a aussi fait l'objet d'une communication dans la Catiche n°2, lettre d'information de l'opération « Havre de Paix » diffusée au niveau national par la SFPEM à tous les signataires de la convention.

Sur un autre Havre de Paix, au Moulin d'Escure à Sée, le locataire étudiant en BTS A GPN a investi dans un piège photographique guidé par le CPIE. Il a obtenu plusieurs vidéos et

### On parle des Havres !

Le CPIE des Collines normandes est l'une des structures relai de l'opération Havre de paix en local. Nous avons visionné avec plaisir la vidéo qu'ils ont récemment partagé sur facebook :

« M. Salles et sa famille, signataires de la convention Havre de Paix sur le bassin de l'Orne en Normandie, ont bénéficié dans ce cadre d'un appareil photo à déclenchement automatique. Investis dans le suivi de l'espèce sur leur site, ils avaient déjà obtenu quelques vidéos. Dernièrement, deux jeunes loutrons ont été filmés accompagnés de leur mère. Une première dans le secteur ! ».



FAMILLE LOUTRE DANS UN 'HAVRE DE PAIX' POUR LA LOUTRE

a été accompagné dans la rédaction d'un article pour la revue Orne Nature N°10 parue en sept. 2021 (ANNEXE 2).

Enfin, la ville d'Argentan, après avoir conventionné 3 parcelles par l'intermédiaire de son service biodiversité, a pris en stage deux étudiants (BTSA GPN, M. Portmann et D. Garet) dans le service espace vert. Ils avaient en charge la réflexion sur la création de sentier dont certains linéaires en bords d'Orne. Des pièges photographiques ont été acquis par la ville, afin d'inventorier les espèces en bords de cours d'eau mais aussi d'obtenir des photos de Loutre. Suite à la visite du CPIE, les conseils donnés et l'installation des appareils sur les emplacements



adéquats une image a été obtenue sur les bords de l'Ure. Par ailleurs, des préconisations en faveur de la loutre et en lien avec l'aménagement de sentiers en rive ont été données

## 7 FORMATION ET COMMUNICATION

### 7.1 Journée technique, biodiversité et ouvrages d'art du CEREMA

Le 27 juin 2019, Le CPIE des collines normandes et le GMN étions invités à intervenir sur la thématique « "Ouvrages d'art et biodiversité" l'objectif était de présenter à la cinquantaine de gestionnaires d'infrastructures, les enjeux liés aux espèces « loutre » et « chiroptères ». Le CPIE a présenté son retour d'expérience avec le Service routier du Conseil Départemental de l'Orne en ce qui concerne l'aménagement d'ouvrage routier en faveur de la loutre.

### 7.2 Formation Loutre à l'intention de l'AFB

Le 12 septembre 2019, une formation « Loutre » réunissait une quinzaine de participants (Agents de l'AFB, DDT, CAMSMN, ONCFS, PNR des marais du Cotentin et du Bessin, Odysée). Organisée à l'initiative de Stéphane Plessis agent de l'AFB cette formation a eu lieu à Saint-Hillaire-du-Harcouët sur les bords de la Sélune.

Co-animée avec le CPIE des colline normande le programme comprenait :

- 1 la diffusion du film : Le Banquet des loutres : Stéphane RAYMOND, pisciculteur,
- 2 une présentation : biologie/éthologie/habitats/évolution des populations,
- 3 identification des indices et protocoles d'études,
- 4 une présentation des actions du PNA, déclinaison et acteurs,
- 5 la loutre en Normandie : Où en est-on en 2019,
- 6 les pressions et mesures en faveur de la loutre : piégeage et mortalité routière,
- 7 informer et sensibiliser les riverains et les aménageurs,  
sur le terrain l'après midi :
- 8 recherche des indices ,
- 9 diagnostic d'un ouvrage routier.

## 7.3 Communication et sensibilisation

En octobre 2019, la Loutre a été le sujet de l'émission Normandie nature, sur radio bleue pendant une semaine, les thématiques abordés :

Son Havre de Paix à Caen et alentours 28/10/2019

<https://www.francebleu.fr/emissions/normandie-nature/normandie-caen/la-loutre-d-europe-son-havre-de-paix-a-caen-et-alentours>

Comment évitez qu'elle ne se fasse écraser par les voitures 29/10/2019

<https://www.francebleu.fr/emissions/normandie-nature/normandie-caen/la-loutre-d-europe-comment-eviter-qu-elle-ne-se-fasse-ecraser-par-les-voitures>

Prise en photo de nuit le long de la rivière 30/10/2019

<https://www.francebleu.fr/emissions/normandie-nature/normandie-caen/la-loutre-d-europe-prise-en-photo-de-nuit-le-long-de-la-riviere>

En son et en image 31/10/2019

<https://www.francebleu.fr/emissions/normandie-nature/normandie-caen/la-loutre-d-europe-en-son-et-en-image>

Elle est passée par là ! 01/11/2019

<https://www.francebleu.fr/emissions/normandie-nature/normandie-caen/la-loutre-d-europe-elle-est-passee-par-la>



europe-elle-est-  
passee-par-la

*[Interview d'O. Hesnard \(CPIE des collines normandes\) par J. Crué \(Radio Bleue\)](https://www.francebleu.fr/emissions/normandie-nature/normandie-caen/la-loutre-d-europe-elle-est-passee-par-la)*

## 7.4 Action de formation au suivi de la Loutre sur le Bassin de la Druance

En 2020, dans l'optique d'obtenir des informations sur la présence de l'espèce sur la vallée de la Druance, site classé Natura 2000, deux sessions de formations avaient été proposées aux riverains : le 27/02 et le 07/03/2020. Elles avaient pour objectifs d'initier à la recherche et à l'identification des indices laissés par la Loutre. Dans l'objectif d'avoir des retours d'informations et mieux appréhender l'utilisation du bassin de la Druance

En tout 30 personnes avaient participé à ces journées, mais suite à cela nous n'avons eu que très peu de retour d'information.

**AVIS DE RECHERCHE**  
**Observateurs de la Loutre**  
SUR LA DRUANCE

**JEU 27 FÉV**  
**SAM 7 MARS**  
Formation  
« Traces et empreintes »  
de la Loutre d'Europe  
(\* après-midi au choix sur le secteur de Pontécoulant)

Envie de vous impliquer en faveur des rivières et de leurs espèces ?  
**DEVENEZ « OBSERVATEUR » DE LA LOUTRE D'EUROPE !**  
1- Formez-vous à reconnaître ses indices de présence (dites ci-dessus)  
2- Cherchez ses traces lors de vos balades au bord de l'eau  
3- Envoyez vos observations au CPIE des Collines normandes.  
En savoir plus sur le CPIE ?  
[www.cpie61.fr](http://www.cpie61.fr)

**INSCRIPTION**  
CPIE des Collines normandes  
02 33 96 63 94  
[mivol@cpie61.fr](mailto:mivol@cpie61.fr)

## 7.5 Intervention dans des formations d'enseignement supérieur

Le CPIE encadre une journée dédiée à la Loutre pour les BTSA GPN et les licences professionnelles métiers de la protection et de la gestion de l'environnement (université de Caen). L'ensemble touche une trentaine d'étudiant par ans. Au-delà de la biologie et de l'écologie de l'espèce ce sont les protocoles de suivis qui leur sont présentés au cours de cette journée. A cette occasion, les résultats obtenus lors des différentes études et leur analyse leur sont présentés.

## 8 IDENTIFICATION DE MENACES ET ACTIONS EN FAVEUR DE L'ESPECE

### 8.1 Mortalité par collision routière

Depuis 2018, trois cas de mortalité routière de loutre ont été identifiés sur le bassin de l'Orne :

- novembre 2019 sur le bassin de la Druance (collecté par un piégeur),

Le cadavre découvert sur le bassin de la Druance a été découvert loin d'un cours d'eau. Il était sur le bord de route à proximité d'un fossé en eau suite à un épisode pluvieux. L'individu est un jeune, le cadavre a été récupéré et conservé par le GMN. Aucun aménagement routier n'aurait pu éviter cet accident.



[Cadavre de Loutron découvert sur St Pierre-la-Vieille](#)

- 1 janvier 2021 sur la rivière la Maire (obs : Camille Roullier –technicien de rivière et un retraité agent de l'OFB),

C'est en pleine période de crue que l'animal a été accidenté. Il a été observé par deux témoins distincts. Suite à son signalement le cadavre n'a pas été retrouvé pour réaliser des prélèvements

L'ouvrage n'était pas identifié comme étant à risque. L'accident a été signalé au service des routes du département. Il devrait être remplacé à l'occasion du chantier de mise en 2X2 voies de la D924.

- été 2021 sur l'Odon (obs : Bastien Thomas, GMN).

Le cadavre a été découvert à l'occasion d'un suivi sur les ENS du Calvados. Dans un état très avancé de décomposition, il n'a pu être collecté. Situé sur l'Odon, en limite entre Caen et Louvigny sur la D212B, l'ouvrage était susceptible de poser problème en période de crues. Les services routiers du Calvados prévois un aménagement routier encadré par le GMN.

## 8.2 Contrôle du franchissement sur le Guémondet

Depuis l'aménagement de l'ouvrage au cours duquel un accident avait eu lieu en 2013, un suivi par piège photographique avait été mis en place.

Si la présence d'épreintes attestait de son franchissement aucune vidéo de loutre n'avait pu être obtenue. En 2020 à la demande du CPIE le piège photographique a été déplacé pour permettre l'obtention d'images. Son positionnement trop bas par rapport aux crues lui a valu d'être submergé. Le piège photographique n'a pas été remplacé.

## 8.3 Contrôle d'ouvrages routier aménagés via des contrats Natura 2000.

### 8.3.1 Ouvrage permettant le franchissement de la D 958 sur la Thouanne

Le site de la Petite Mortrée est localisé sur la Thouanne, cours d'eau présentant des crues importantes et soudaines. L'ouvrage est sous dimensionné lorsque les crues sont extrêmes et la banquette installée sur le point haut s'avère immergée. En terme de fréquentation par la Loutre, la Thouanne présente un intérêt trophique avec la présence de plan d'eau en amont. Rien ne laisse deviner l'utilisation des aménagements effectués cependant la traversée du site est régulièrement attestée par la présence d'indices à proximité (en amont et en aval).



[Contrôle de la banquette sous le Pont](#)

Malgré la banquette installée sous l'ouvrage sa transparence n'est pas totale.

### 8.3.2 Ouvrage permettant le franchissement de la D 926 sur le Ruisseau du Moulin à Tan, affluent de l'Ure

Le site de Silly-en-Gouffern a été le siège d'un cas de mortalité en 2013. Suite à cet accident le cours d'eau s'est avéré inutilisé. En 2019, à la mise en place du suivi des ouvrages, des indices ont de nouveau été observés aux alentours de l'ouvrage mais rien sur la banquette aménagée.



[Une coulée a été constatée sous le grillage situé en amont.](#)

Au niveau des grilles empêchant le passage des animaux sur la route, l'observation de 2-3 coulées nécessiteraient d'être obturées. Pour l'instant, les grilles paraissent globalement étanches au passage d'une loutre et assure la mise en défend de la route pour l'espèce.

## 8.4 Conseils à l'aménagement d'ouvrages routiers

Le CPIE des collines normandes est régulièrement sollicité par des prestataires intervenant sur les infrastructures routières (CERESA, services routier du Conseil Départemental de l'Orne, Flers Agglo). Leurs demandes concernent la présence de la Loutre sur les cours d'eau franchi par les ouvrages sur lesquels ils interviennent, de l'intérêt d'y aménager des passages à Loutre et de la manière de les mettre en



[Visite des aménagements mis en place sur l'Hariel à la demande du technicien de rivière de Flers-agglo](#)

place. Les réponses par mail sont souvent suffisantes pour répondre aux questionnements.

date des demandes	axe routier concerné	cours d'eau	communes	structures	Bassin versant
août-19		Huisne	Comblot	CERESA	Huisne
sept.-19	RD 424	Cance	Ecouché	CD61	Orne
janv.-20		Gourbe	Méhoudin	CERESA	Mayenne
mars-20	RD6	Rui. de Fay	Maheru St-Agnan/Sarthe	CD61	Sarthe
mars-20	RD 368	Rui du Gué affluent de l'Hariel	La Chapelle-Biche St-Paul	CD61	Orne
avr.-20	RD 217	Halouze	St-Clair de Halouze	CERESA	Mayenne
mai-20	RD 6	Rui. de Fay	Maheru St-Agnan/Sarthe	CERESA	Sarthe
mai-20	RD 368	Rui du Gué affluent de l'Hariel	La Chapelle-Biche St-Paul	CD61	Orne
févr.-21	RD 368	Rui du Gué affluent de l'Hariel	La Chapelle-Biche St-Paul	Flers-agglo	Orne
févr.-22	RD 107	Maroisse	Céton	CERESA	Huisne

### [Récapitulatif des sollicitations](#)

Ponctuellement une visite sur site peut être nécessaire.

## 8.5 Conflits d'usages et sites « sensibles »

Informé et accompagné le développement du territoire de la loutre sont les moyens de limiter les conflits d'usages.

- L'objectif est de définir des zones sensibles pour y effectuer une surveillance et informer les usagers afin si possible d'éviter des conflits.

- **Le Plan d'eau de la Noë sur la ville d'Argentan** avait été identifié depuis plusieurs années comme un lieu de pêche pour l'espèce. Le passage du cours principal au plan d'eau se réalise au niveau du trop-plein, unique lieu d'accès. Alimenté en poisson par la pisciculture d'Occagnes, il paraissait judicieux de rencontrer l'agent qui gérait cet approvisionnement. En juillet 2019 cet agent, M. Fortin. Depuis cette gestion est régie par un autre agent qui a été informé suite au conventionnement de la commune aux Havre de Paix et la rencontre avec plusieurs agents sensibilisés.



[Epreintes observées sur les rochers  
autours du plan d'eau](#)

## 8.6 Cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités nautique

Suite au suivi, réalisé entre Pont-d'Ouille et Clécy en 2020, il est apparu que les facteurs limitant les déplacements de la loutre sur ce linéaire sont des facteurs cumulés : le barrage de la Courbe sur la commune de St Christophe et l'activité nautique.

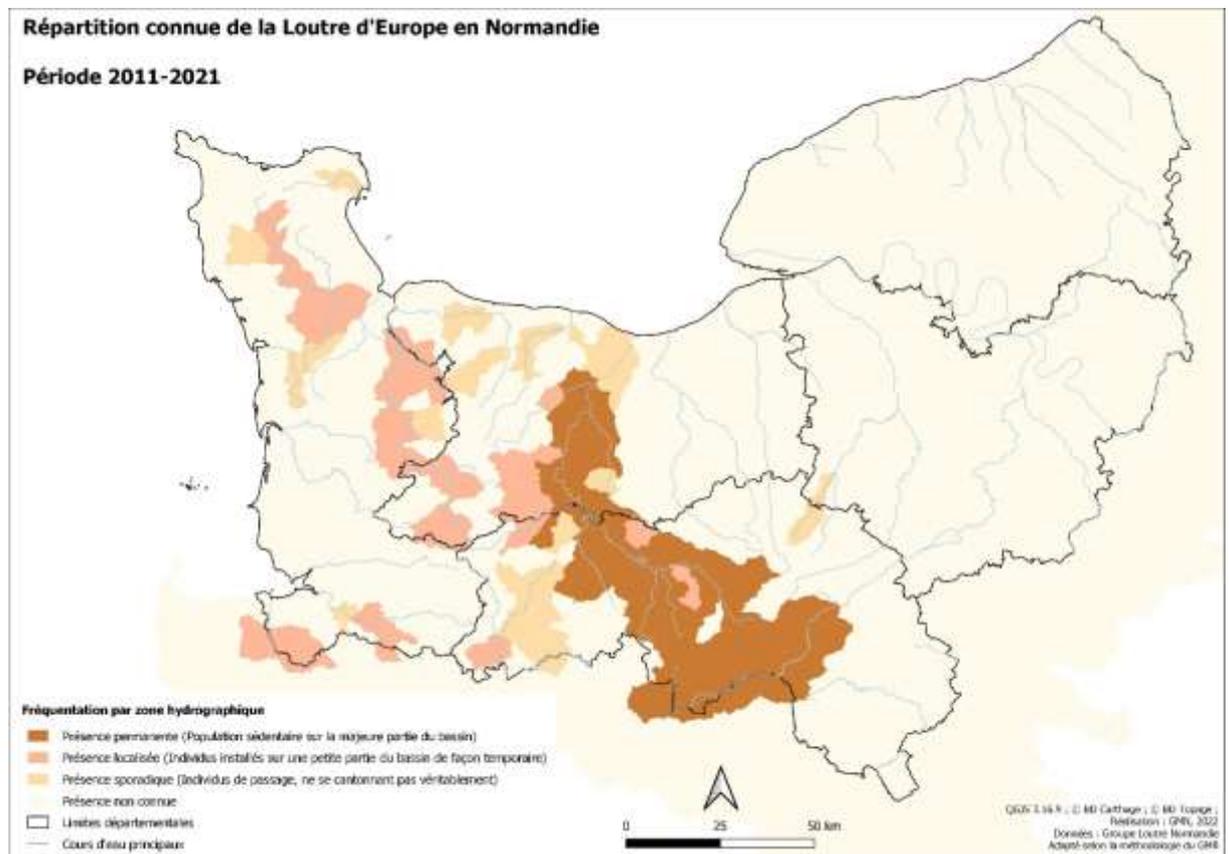
Le suivi réalisé en période de confinement et donc de moindre fréquentation sur le cours d'eau a mis en évidence que dans ce cas l'espèce circulait plus librement.

Cette difficulté de déplacement entre l'amont et l'aval du barrage fait probablement de cette barrière une limite territoriale, impliquant moins d'échange.

## 9 LA LOUTRE D'EUROPE EN NORMANDIE

Après la mise en évidence de l'espèce sur de nombreux bassins versants : la Sarthe, la Seulles, la Vire, l'Ay, la Douve, la Saire... Voici la carte de répartition dressée dans le cadre du travail commun réalisé par le groupe Loutre Normandie.

Les bassins de l'Orne et de la Sarthe constituent en 2022 les noyaux de population de Loutre les plus stables et pérennes.



## 10 CONCLUSIONS

La population lutrine sur le Bassin de l'Orne semble stable et comparable au suivi réalisé en 2018.

Si l'implantation de l'espèce se maintient sur ce bassin, il convient d'être vigilant sur tous les aménagements touchant la continuité du cours d'eau et des berges.

Malgré les contacts acquis, le turn-over régulier des personnels implique de revenir régulièrement sur les mesures d'accompagnement à réaliser en faveur de l'espèce.

Avec l'expérience, on remarque que le développement de la population peu rapidement s'inverser et de façon prolongée. Aujourd'hui, les mortalités routières (souvent à l'occasion des crues hivernales) semblent être un des enjeux majeurs à l'affaiblissement des populations.

## BIBLIOGRAPHIE

BROSSE X., 2004 – **La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur la moyenne vallée de l'Orne (14, 61 – France)**. Utilisation du réseau hydrographique, tendance évolutive, menaces et facteurs limitants, CPIE Collines normandes, 18 p. + cartes et annexes.

KUHN R. (2009) **Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)**, 2010-2015. Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères/ Ministère de l'Ecologie de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer : 109 p.

HARIVEL R., 2008 – **Etude de la répartition de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*)**. Suivi bisannuel, CPIE Collines normandes, 14 p. + cartes et annexes.

HESNARD O., 2011 – Suivi saisonnier de la Loutre d'Europe sur la Haute Vallée de l'Orne et ses affluents, Rapport d'étude, 20p.

HESNARD O., 2013-2014 – Suivi bisannuel de la population lutrine du bassin de l'Orne, Programme « Havre de Paix et autres démarches en faveur de la Loutre, Rapport d'étude, 38p.+ annexes

## **ANNEXES**



































## La loutre au moulin d'Escure

### Texte et photos d'Aloïs Marquis

Le moulin d'Escure, basé sur la commune de Sées, a été construit le long du cours principal de l'Orne, fleuve côtier de 170 km de long. Il se situe à 6 km des sources localisées à Aunou-sur-Orne. Entouré de prairies permanentes, de haies bocagères et d'arbres têtards, cet ancien ouvrage, bâti avant 1337, servait autrefois à moudre le grain. Construit directement au fil de l'eau, le fleuve a été détourné, évitant ainsi la mise en place d'un bief. Ce bâtiment historique est toujours fonctionnel avec son barrage ; il est actuellement sans aménagement de passe à poisson. Cela n'en reste pas moins un bel endroit où un mustélidé nocturne, discret et encore assez méconnu a jeté son dévolu : la loutre d'Europe *Lutra lutra*.



Vue d'ensemble du moulin d'Escure



L'Orne, fleuve côtier traversant le moulin d'Escure visible en arrière-plan

### *La loutre d'Europe, un animal de l'ombre*

De par son éthologie, il est quasiment impossible d'observer la loutre d'Europe de jour. La plupart des récits évoquant sa rencontre font bien souvent allusion au ragondin, actif de jour et pouvant être confondu avec une loutre au premier coup d'œil ou en le voyant plonger rapidement dans l'eau. Cette dernière est reconnaissable par son corps plus allongé, pouvant mesurer jusqu'à 1,30 m (queue comprise) pour les mâles et par sa queue plus charnue qui se prolonge dans la continuité du corps. Mais, même sans la voir directement, la loutre nous laisse des indices trahissant sa présence. Il vous sera assez simple de détecter le passage de ce fantôme de nos cours d'eau.



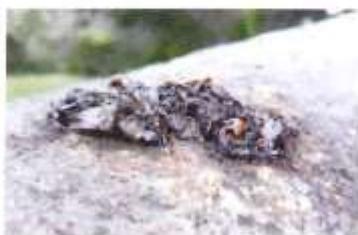
Terrain de chasse de la loutre, avec vue sur les saules têtards centenaires du moulin d'Escure en arrière-plan

## Les épreintes

Animaux territoriaux, les loutres fréquentent peu leurs congénères. Un mâle utilise un linéaire de 40 km de cours d'eau environ. Son territoire couvre celui de plusieurs femelles qui elles parcourent entre 5 et 20 km.

Les échanges entre individus sont essentiellement olfactifs. Pour ce faire, lors de leurs chasses nocturnes, les loutres déposent avec soin leurs fèces appelées épreintes. Reconnaisables par leur odeur caractéristique, elles sont composées de restes alimentaires (écailles et arêtes de poissons) recouverts de musc produit par les glandes anales. Ces indices sont déposés sur de grosses pierres, des troncs d'arbres ou encore sur la berge. À la manière du renard roux, ces postes de marquage bien visibles sont réutilisés régulièrement.

Les épreintes sont de véritables outils de communication pour l'espèce. Lors de ses passages sous le moulin, ce discret mammifère dépose fréquemment ses épreintes sur les pierres. Tout d'abord humides et glai-reuses, elles séchent et durcissent avec le temps. L'étude de ces restes permet de déterminer localement le régime alimentaire des individus ainsi que leur provenance géographique, précisée par analyses génétiques.



Épreintes trouvées sous le moulin d'Escuré

## Régime alimentaire

Attardons-nous à présent sur l'alimentation de la loutre pour découvrir un nouvel indice pouvant révéler sa présence au bord d'un cours d'eau. Ce superprédateur se trouvant en haut de la chaîne alimentaire se nourrit principalement de poissons

(régime piscivore), pouvant être complétés par de petits mammifères, oiseaux d'eau et crustacés. Au moulin, la loutre apprécie l'écrevisse signal *Pacifastacus leniusculus*, espèce invasive. Il n'est pas rare en effet de retrouver des pinces brisées ou encore des rostrés vides, vraisemblablement laissés par ce carnivore à la mâchoire puissante, bien que d'autres prédateurs puissent se nourrir aussi d'écrevisses (putois d'Europe, vison d'Amérique...). De plus, des morceaux de pattes de ce crustacé ont été découverts dans une épreinte sous le moulin en avril 2020.



Écrevisse signal photographée à quelques mètres du moulin



Restes d'écrevisse signal découverts sous le moulin

Caractéristiques des carnivores, ces empreintes sont reconnaissables par la présence de coussinets au nombre de 5 (bien que rarement tous observables) avec de petites griffes au bout, visibles lorsque l'empreinte est assez profonde. Ces pelotes digitales sont réparties régulièrement sur un arc de cercle, plus ou moins éventail. Leur taille varie de 6 à 7 cm de long par 6 cm de large pour les pattes antérieures et de 8 à 9 cm de long par 6 cm de large pour les pattes postérieures.

## Les empreintes

En outre, des traces de son passage peuvent être observées notamment après de fortes précipitations. Après une inondation, l'Orne retourne dans son lit mais lors de la crue, de larges banquettes de vases se sont déposées. Il est alors assez aisé de trouver sur ces vasières temporaires des empreintes bien formées laissées par la loutre lors de ses sorties nocturnes.



Empreintes de loutre trouvées au moulin d'Escuré puis moulées à la cire, 2019

### Piégeage photographique

Malgré toutes ces traces et ces indices, il est frustrant de ne pas pouvoir observer cet animal de l'ombre tant recherché. Heureusement, avec l'apparition des pièges photographiques, il est de nos jours possible de filmer la loutre à son insu, à condition de connaître ses lieux de passage. Grâce à la pose de l'un de ces appareils, les va-et-vient de la loutre sous le moulin d'Escure ont pu être observés, depuis 2017.



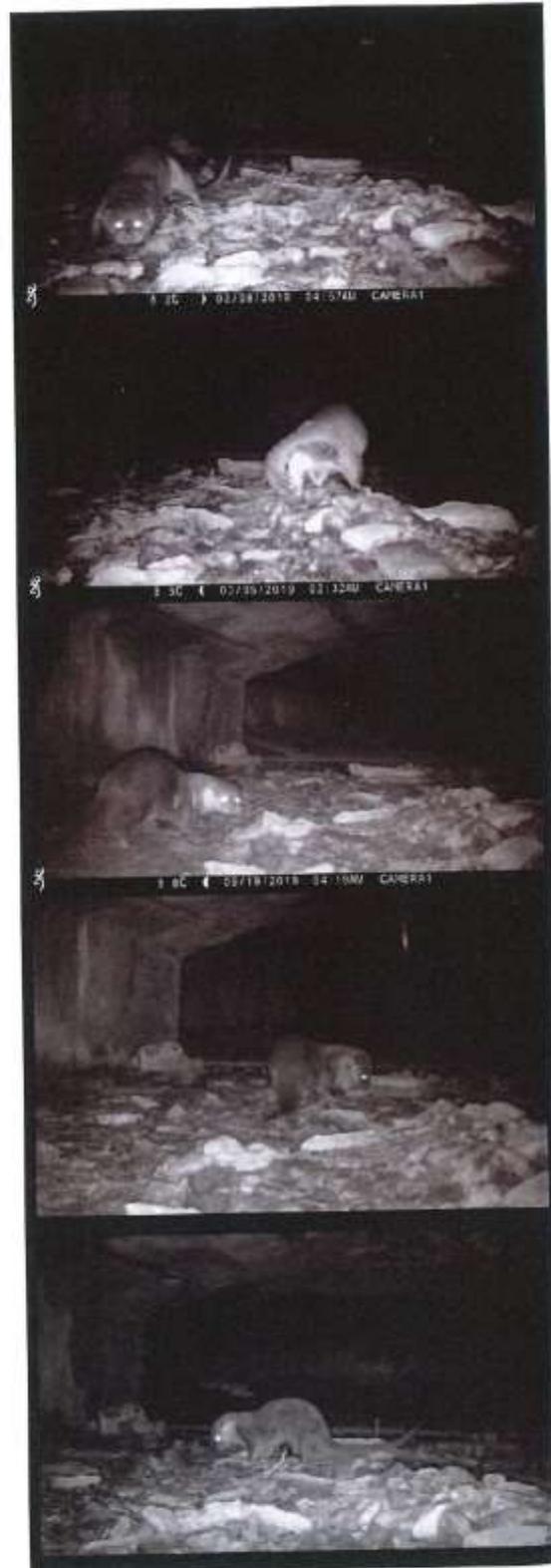
Piège photographique posé sous le moulin

Au départ, curieuse et intriguée par ce drôle de boîtier, le traquant du regard, venant de temps à autre le renifler, elle s'est vite habituée à sa présence et dépose parfois même son épreinte dessus. Sa fréquence de passage varie de 2 à 17 fois par mois d'après le piégeage photographique. Il n'est pas exclu que certains passages de l'animal ne soient pas détectés (dysfonctionnement, pas de déclenchement de l'appareil, autre chemin emprunté).

Nous pouvons déduire de l'analyse de ces vidéos que la période d'activité est plus large en hiver avec des passages entre 19h et 7h 30, sans aucun doute liés au phénomène de photopériodisme. En effet, les jours étant plus longs en été, ses passages se font plus tard dans la nuit. Ses apparitions sont furtives (quelques secondes). Elle en profite pour marquer son territoire sur son spot favori face au piège photographique. Les passages vers l'amont et l'aval sont quasiment égaux (voir tableau ci-dessous).

Sens de déplacement	Passages en 2019	%
Vers l'amont	19	45,2
Vers l'aval	21	50
Indéfini	2	4,8
Total	42	100

Présentation du sens de déplacement de la loutre d'Europe sous le moulin en 2019



Loutres prises à plusieurs reprises au piège photographique sous le moulin. Sur les deux dernières images on peut voir la différence de morphologie entre un mâle (en haut) et une femelle (en bas).

Lorsqu'elle se dirige vers l'amont pour traverser le barrage, la loutre saute avec agilité par-dessus la digue en béton. Elle franchit la retenue d'eau ayant une hauteur de 75 cm avec facilité. Aucun ragondin n'a été filmé en train de gravir cet obstacle : un a essayé à trois reprises, sans succès.

Il est assez complexe de quantifier le nombre d'individus. Au cours de cette année de suivi au moulin d'Escure, les vidéos n'ont montré qu'un individu par séquence. Cependant il a été possible d'en distinguer au moins un autre, facilement reconnaissable par sa carrure : il s'agit sans aucun doute d'un mâle, plus long et plus gros que les femelles.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des passages enregistrés au piège photographique depuis février 2019. Notons que le mois de mars 2019 a été exceptionnel en nombre de passages.

Année	Mois	Nombre de passages
2019	Février	5
	Mars	17
	Avril	2
	Mai	4
	Juin	Piège photo retiré
	Juillet	
	Août	
	Septembre	3
	Octobre	5
	Novembre	5
	Décembre	1
	2020	Janvier
Février		1
Mars		3
Avril		2

Nombre de passages de loutres d'Europe enregistrés sous le moulin d'Escure.

### Un lieu de passage pour la faune sauvage

La loutre n'est pas le seul animal à s'aventurer sous le moulin. Plusieurs autres espèces sont régulièrement prises en vidéo : ragondin, rat musqué, rat surmulot, gallinule poule-d'eau, bergeronnette des ruisseaux, micromammifères, etc. Un râle d'eau a été contacté de la même manière en 2017 par l'initiateur du suivi, Pierre Fichaux.



Gallinule poule-d'eau et ragondin filmés sous le moulin

### Comment participer à la préservation de la loutre d'Europe ?

Désormais, vous en connaissez un peu plus sur la loutre ! Maintenant, à vous de faire votre propre expérience pour tenter de détecter sa présence sans la déranger, et, pourquoi pas, participer à son suivi et faire de la sensibilisation. Si vous êtes propriétaire d'une parcelle traversée ou bordée par un cours d'eau, un plan d'eau ou une zone humide, vous pouvez agir concrètement en vous engageant à créer un havre de paix pour la loutre. Cette démarche, gratuite, est mise en place au niveau national par la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM). Dans l'Orne, elle est relayée par le CPIE des Collines normandes ; un chargé d'études se déplacera pour vous conseiller, vous informer sur les démarches propices ou non pour l'espèce. Les propriétaires du moulin d'Escure ont créé un havre de paix pour la loutre en 2016. Dans le cadre de cet engagement, je prends soin de transférer l'ensemble de mes observations au CPIE des Collines normandes, qui prend en compte mes observations dans le suivi de la recolonisation de l'espèce sur le bassin de l'Orne.



Panneau posé non loin du moulin d'Escure, signataire du havre de paix pour la loutre d'Europe

Contact CPIE : [o.hesnard@cpie61.fr](mailto:o.hesnard@cpie61.fr) ; 0233966993

Pour en savoir plus : Orne Nature n°1, mars 2017, article « Elle voulait revoir sa Normandie », p. 2-6

Toutes les prises vidéo de loutre d'Europe évoquées dans cet article sont consultables sur la chaîne YouTube « Piège Photo61 ». 📺

#### BIBLIOGRAPHIE

2018, *Apport de la génétique pour l'étude de la dynamique des populations de loutre d'Europe* Lutra lutra en France dans *Natura*



## COLLINES NORMANDES

Le Moulin - Ségrie-Fontaine  
61100 ATHISVAL DE ROUVRE

[contact@cpie61.fr](mailto:contact@cpie61.fr)

[www.cpie61.fr](http://www.cpie61.fr) /  

Pôle « Etude & administration »

02 33 96 79 70

Pôle « Animation & accueil du public »

02 33 62 34 65